

MASSAGUEL

Feuillet d'informations Municipales N°19

Sommaire :

- Edito
- Vie de la commune
- Conseil municipal
- Vie des associations
- Le SDIS du Tarn



Edito

L'avenir de l'école de Massaguel est chaque année tributaire des effectifs. En juin de l'année dernière un courrier de la directrice départementale de l'éducation nationale nous avait alerté sur le risque d'une fermeture de classe. Les enseignants, les parents d'élèves et le conseil municipal se sont mobilisés pour éviter un tel scénario. Un rendez-vous a été sollicité auprès de l'inspecteur d'académie du secteur, pour expliquer et argumenter le maintien des 2 classes.

Des initiatives ont été prises depuis septembre dernier pour valoriser et dynamiser notre école rurale.

Des journées « portes ouvertes » ont été

organisées afin d'informer les parents sur la vie de l'école et sur les moyens mis en place pour aider les enfants.

Du matériel informatique, des activités périscolaires de qualité et diversifiées ont été ajoutées pour compléter l'enseignement traditionnel. Une sortie vélo avec les membres du club sénior du village, facilitant les rapports intergénérationnels, a été organisée après plusieurs matinées de préparation.

L'école de Massaguel remplit totalement son rôle éducatif; avec une moyenne de quinze enfants par classe, l'écoute et le travail personnel sont privilégiés. D'autres initiatives seront programmées par les parents d'élèves pour rendre notre école encore plus attractive.

L'école reste le maillon essentiel pour l'avenir d'une commune et l'accueil de nouvelles familles reste la priorité pour sa pérennisation.

Le conseil municipal

Agenda:

- 8 mai: cérémonie au monument à 11h30
- Du 1 au 3 juillet: fête du village
- Le dimanche 3 juillet, auberge espagnole au four à pain d'En Segonne à partir de midi
- Du 24 juin au 3 juillet, 26èmes exposition annuelle « Arts et Loisirs Créatifs »

-La traditionnelle tournée des fleurs aura lieu le samedi 18 juin à partir de 14 h: merci de réserver le meilleur accueil.

Info: Le nouveau site internet de la commune est désormais en ligne sous l'adresse www.massaguel.fr

VIE DE LA COMMUNE

Dans le jardin des écoliers

Dans le sillage de la Cop 21 et de l'opération «Un arbre pour le climat», les écoliers de [Massaguel](#) ont planté non pas un mais deux arbres dans le jardin mis à disposition par la mairie. Le jardinage favorisant le lien social entre adeptes, saine activité, bon pour la santé, production de fruits et légumes frais et goûteux, on n'en finirait pas d'en énumérer les bienfaits.



Fort de ces préceptes, c'est tout naturellement que l'on consacre du temps d'activité périscolaire (NAP) à ce jardin. Après les derniers frimas, les écoliers vont pouvoir bêcher, semer, planter, sous la surveillance de Magalie et l'aide de Laurent. Arbustes, framboisiers, plantes, graines ou autre que vous auriez en excédent seront les bienvenus pour agrémenter leur espace



Vœux 2016

Michel Orcan, tout en espérant une nouvelle année moins mouvementée, n'a pas souhaité revenir sur les évènements passés, une large rubrique les ayant évoqués sur le bulletin municipal. En préambule, des vœux bien sûr pour tous, et des remerciements à l'équipe municipale, aux employés, au

corps enseignant et aux acteurs du périscolaire pour le travail accompli. Après une pause suite aux gros travaux de voirie et d'assainissement et aux réparations des dégâts liés aux crues du Sant, une relance est prévue. L'acquisition de matériel informatique pour l'école et la mairie a été nécessaire, une bonne nouvelle, la crainte d'une fermeture de classe n'est plus à l'ordre du jour.

Pour 2016 des travaux sont prévus : toiture de la salle de sport, goudronnage à la Rasségue, rue du Barry, chemin Pont de Cousines, goudronnage et éclairage de l'accès et du parking de la salle des associations, création d'un local de rangement pour cette même salle, réfection du chauffage de l'école et de la mairie. Sylvain Fernandez, président de la communauté de communes, et Claudie Bonnet, pour le conseil Départemental, ont assuré le maire de leur soutien, malgré les baisses de dotation, louant la commune de [Massaguel](#) qui sait aller de l'avant. Un pot amical a clôturé cette manifestation.

Aide à la déclaration d'impôts

A l'initiative d'une conseillère municipale, la commune organise le samedi 7 mai de 10 heures à 12 heures, une permanence dans les locaux de la mairie pour l'aide à la déclaration d'impôts.

1) Modification compétence voirie

Monsieur le maire rappelle aux conseillers municipaux que le projet de modification de la compétence avait été abordé lors du dernier conseil municipal du 21 décembre 2015. Afin de faciliter les procédures, il est proposé au conseil une modification de la rédaction de la compétence voirie.

Après discussion, le conseil municipal approuve la nouvelle rédaction de la compétence optionnelle rédigée de la façon suivante : « Création, aménagement et entretien de la voirie dont l'intérêt communautaire est défini par le conseil de communauté ».

L'intercommunalité propose aux communes une liste de voies communales qui peuvent être intégrées dans la voirie intercommunale. La commission voirie de la commune se réunira afin de décider des choix à faire.

2) Délibération avenant ADS

Monsieur le Maire explique que la convention initialement signée avait pour objet de définir les modalités de travail en commun avec les mairies, afin d'améliorer la qualité du service. Il est nécessaire d'effectuer un avenant à la convention initiale en modifiant les points suivants :

- Les missions de la commune notamment pour la partie assainissement.
- Les missions du service ADS.
- Les modalités du transfert des pièces et dossiers entre la mairie et le service ADS

La précision sur la résidence administrative du service commun.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve l'avenant à l'unanimité.

3) Approbation du schéma de mutualisation

Monsieur le Maire explique que suite à la loi NOTRe, l'Etat impose aux intercommunalités un schéma de mutualisation. Le projet de schéma proposé par la communauté de commune Sor et Agout est le fruit de collectes d'informations auprès des élus et des agents. Les pistes prioritaires de mutualisation sont :

- Le matériel : achat commun
- Les bâtiments : utilisation intercommunale
- Le personnel

Concernant la mutualisation du personnel, une convention sera nécessaire entre les communes et la communauté.

Après discussion, les membres du conseil municipal ont adopté à l'unanimité le projet de schéma de mutualisation.

4) Adoption du rapport eau/ assainissement

Monsieur Orcan fait lecture des rapports de l'eau et de l'assainissement 2015.

Une baisse de consommation de l'eau a été constatée, par ailleurs le rendement du réseau est évalué à 80%.

Les conseillers municipaux approuvent ces deux rapports dans leur intégralité.

5) Convention de mise à disposition enfance/jeunesse

Dans le cadre de l'élaboration du schéma de mutualisation et suite à la réforme des rythmes scolaires engagée par l'Etat, la communauté de communes a identifié un réel besoin dans l'animation et l'encadrement des temps d'accueil périscolaires au sein des communes. Deux conventions concernant la mise à disposition du service enfance et jeunesse de la communauté de communes ont été proposées :

- ◆ Une convention périscolaire hors temps du mercredi après midi
- ◆ Une convention périscolaire pour le mercredi après-midi hors vacances scolaires.

Seule la convention concernant le périscolaire hors temps du mercredi après-midi a retenu, pour l'instant, l'attention du conseil.

De nombreuses questions se posent concernant la mise à disposition des intervenants sur les diverses communes.

Le conseil municipal après discussion décide qu'une délibération sera prise dans ce sens afin d'autoriser Monsieur le Maire à effectuer toutes les démarches nécessaires à la mise en œuvre de cette décision.

6) Réunion de SIPOM

Monsieur René ALBERT fait un compte rendu de la dernière réunion du SIPOM (syndicat des ordures ménagères). Il informe que le mode de calcul a été modifié et que désormais le coût sera évalué en fonction du nombre d'habitants (443 habitants à Massaguel), du tonnage de déchets et du nombre de tournées effectuées dans le village.

Vu la demande croissante des communes, le SIPOM met en vente des « brises vues » pour les poubelles. La commune a rendez-vous avec le directeur du SIPOM le lundi 22 février afin d'en discuter et d'obtenir un devis.

7) l'ONF

Massaguel possède une forêt communale, gérée par l'ONF. Le nouvel agent de l'ONF est venu en mairie, proposant des travaux d'infrastructure et de maintenance. La création d'un accès aux plantations communales permettrait de valoriser le prix de la coupe de bois, le coût estimatif de ces travaux s'élève à 2500 €.

Une vente de bois est prévue cette année par l'ONF. Le prix de vente de la coupe pourrait passer, grâce aux travaux, de 7000 à 10000 €, ce qui couvrirait les frais engagés pour cette opération.

Après discussion, le conseil municipal vote en faveur de ces travaux.

8) Compte rendu de réunion CCSA

Mr. Le Maire informe le conseil municipal des différents points abordés lors de la réunion de la communauté de communes :

Projet de territoire Le projet devra poursuivre 3 grands objectifs:

- Développer l'activité et la création d'emplois sur le territoire
- Engager la transition énergétique dans l'offre d'accueil et l'offre économique
- Réaliser un maillage des équipements sur tout le territoire, afin de ne pas vider les petites communes de leurs habitants au profit des grosses communes.

Un programme d'**actions** a été décliné en 13 thèmes et sera mis en œuvre sur les 5 ans à venir.

Afin de mener à bien les actions, des « équipes projets » ont été constituées, composées d'élus référents et de techniciens.

Compétence sport

Une réflexion a été engagée sur la compétence sport :

1^{ère} proposition : construction, réalisation, entretien, rénovation des équipements sportifs d'intérêt communautaire.

2^{ème} proposition : animation et gestion du sport sur l'ensemble du territoire.

Un groupe de travail, sous la responsabilité de Mr. ORCAN, réfléchit sur la définition de la compétence et sur les critères d'intérêts communautaires des équipements sportifs existants ou nouveaux qui pourraient être retenus.

Mr. ORCAN souligne que le sport prend une part essentielle dans la thématique « bien-être/santé » fil conducteur du projet de territoire. C'est un large éventail de la population qui est intéressé par les équipements : les scolaires, les adultes, les séniors ainsi que les touristes de passage.

Un deuxième groupe conduit par Mr. Christian MAS (maire d'Aguts) travaille sur la problématique d'une piscine intercommunale. Plusieurs pistes sont envisagées :

1. Rénovation de la piscine de Puylaurens
2. Construction d'un bassin nordique intercommunal (une piscine non couverte d'où une économie au niveau du bâtiment).
3. Construction d'une piscine avec une communauté de communes voisine.

9) Plan de financement pour l'extension de la salle

Une délibération doit être votée pour acter le plan de financement et monter un dossier de demande de subvention auprès du Conseil Départemental et de la Communauté de Communes Sor et Agout. Le devis estimatif s'élève à 43 000 €

Plan de financement

Fonds de concours CCSA : 6.000 €

Conseil Départemental : 16.000 €

Autofinancement : 21.000 €

Le conseil municipal délibère à l'unanimité pour acter ce plan de financement.

10) Site internet

Mr. Le Maire souligne qu'il y a de bons retours du nouveau site internet. Il demande à ce que les associations communiquent des informations au secrétariat afin de les mettre sur le site.

11) Service « Conseil en énergie »

Le Parc propose de mettre en place un service de conseil en énergie pour les communes qui le souhaitent. Une personne qualifiée sera embauchée sur une période de 3 ans pour réaliser un bilan thermique, et proposer des mesures pour réduire la facture énergétique.

Le coût par commune est estimé entre 0,55 et 0,75 €/an et par habitant, ce qui fait pour la commune de MASSAGUEL un coût d'environ 240 € par an.

M. ORCAN précise que MASSAGUEL est une commune qui compte de nombreux bâtiments communaux d'où l'intérêt de cette démarche.

12) Réunion sur les sources de Massaguel et Verdalle

Mr. Le Maire lit le compte rendu de la réunion qui a eu lieu dernièrement à Verdalle avec Adour Garonne, l'ARS et le Conseil Départemental.

1^{er} point : interconnexion entre MASSAGUEL et VERDALLE , la conclusion est d'attendre le transfert de la compétence à l'intercommunalité en 2018 car le coût est important pour Verdalle.

2^{ème} point : périmètre de protection de la source de Bergieu (Massaguel)

Mme GUIRAUD (ARS) fait remarquer que les travaux de protection de la source, suite à l'Arrêté d'Utilité Publique, auraient dû être réalisés au plus tard pour fin 2015.

Une réunion est programmée avec le bureau d'études pour relancer le projet et prendre en compte les nouvelles directives.

En ce qui concerne la source, deux problèmes de pollution ont été constatés: Léatitia Rivairan précise que ce plateau est calcaire et donc poreux et que ces pollutions pourraient provenir du pâturage de la Capelette. Elle propose qu'un contrôle soit effectué à la source et au coupe charge lors d'un prochain prélèvement pour vérifier l'origine de la pollution.

Carton plein pour le loto des Aïnats



LA VIE DE S ASSOCIATIONS

Salle comble en effet pour ce loto, l'équipe organisatrice n'en espérait pas autant, il a fallu rajouter tables et chaises que l'on avait mises en réserve au cas où. Et quand on demande au président Albert les raisons du succès, il répond : " Ça ne me surprend pas , une bonne ambiance règne dans notre équipe, chacun fait son travail à la place qui est la sienne. Nous mettons des lots intéressants, nous communiquons, ce qui fait que l'on a des habitués et des gens qui viennent d'autres communes. Le rangement

s'est fait ensuite en deux temps trois mouvements, nombreux en effet ont prêté main-forte spontanément. On va embrayer sur la préparation de l'assemblée générale du 20 février, autre moment fort du club. Et si on est satisfait de notre bonne santé, il ne faut pas en rester là, le bureau lance un appel à toutes bonnes volontés pour intégrer l'équipe, tout n'étant jamais définitivement acquis, il faut assurer l'avenir." Alors si vous voulez apporter votre pierre, intégrer l'équipe pour donner des idées ou simplement un coup de main, c'est ouvert, vous pouvez contacter le président ou un membre de l'association.

Eduquer dans la nature, une pratique à développer

Une centaine de participants présents venus de toute la France pour la conférence de Mme Prévot, chercheur au CNRS. C'était le point d'orgue de la 8e rencontre de la Dynamique Sortir, qui a eu lieu à la Pouzaque, animée par le Réseau Ecole et Nature qui rassemble des acteurs qui souhaitent promouvoir l'éducation dans la nature. En 2008, des associations de terrain avaient fait le constat qu'il était de plus en plus difficile de sortir avec le public dans l'espace naturel et avaient interpellé le Réseau. Depuis 2009 et la première rencontre à Saint-Jean du Gard, éducateurs bénévoles ou non, enseignants, se rassemblent chaque année . Cette année à [Massaguel](#), Mme Prévot leur a apporté lors de sa conférence les résultats de travaux scientifiques leur permettant de mener à bien leurs actions . Cette conférence, avec la présence de Mme Guérout, coordinatrice , a été organisée avec la participation de la mairie de Massaguel .



Une nouvelle randonnée pour Gisèle et Christian



Gisèle et Christian Gieusse ont fêté récemment la retraite de ce dernier avec leurs amis randonneurs. Christian est un sacré personnage. Massaguéolois d'adoption, on peut dire qu'il a marqué durablement de son empreinte la vie associative, pourtant très riche ici, dès son installation au début des années «80» avec son épouse. On peut aussi rendre hommage à Gisèle, qui l'a secondé efficacement, et souhaiter que du bonheur en

LA VIE DES ASSOCIATIONS

Le volley- ball est un jeu d'équipe qui concerne, certes des joueurs de champ mais aussi des arbitres, des marqueurs et parfois même, à haut niveau, des juges de lignes.

Le Castres [Massaguel](#) Volley- Ball se tourne résolument vers la formation des jeunes joueurs mais aussi, depuis trois saisons, vers la mise en place d'un suivi intégral d'initiation et de pratique des arbitres et marqueurs.

Grace à l'action rigoureuse et efficace de Pascale Vaissière, référente du club, et sous l'égide du comite du Tarn, un cycle complet de formation est proposé aux candidats venus des clubs du sud du département, il y a actuellement seize inscrits.



CMVB : 1re séance à Massaguel pour la formation des arbitres

Récemment, à Massaguel, une première séance a permis aux volontaires de s'initier à la tenue de la feuille de marque, stylo en main, grâce au soutien attentif des formateurs, Pascale, Agnès Salvage et Alain Auriol.

Apprendre les arcanes du code et les méandres de règles est indispensable, mais la réalisation pratique requiert l'implication personnelle sur le terrain. Il a été décidé de suivre les débutants par un accompagnement tutorial sur des rencontres officielles.



AG des Aïnats

C'est avec une grande satisfaction que le président Albert a accueilli les nombreux participants à cette assemblée générale dans la salle de la mairie. Une minute de silence a été observée pour les 6 adhérents disparus cette année, suivie de l'énumération des nombreuses activités :

-Belote et jeux de société tous les mercredis après-midi, goûters et célébrations d'anniversaires ponctuant ces séances.

-En 2015: 5 jours en Espagne, région de Valence et 3 sorties d'une journée.

-Après-midi châtaignes et goûter de Noël offerts par le club .Loto très réussi début 2016.- Le VTT toujours en place depuis bientôt 10 ans, sorties les mardis et vendredis avec de nouveaux venus. -Les marcheurs du jeudi continuent de plus belle, ils ont fusionné avec les pédaleurs, ambiance et convivialité .-Les mamies marcheuses continuent elles aussi par tous les temps .Toutes ces activités sont évidemment encadrées par les bénévoles du club. Projets : Le responsable voyage a proposé plusieurs options qui seront peaufinées. Les repas traditionnels, soupe au fromage fin avril et sous les platanes en été seront reconduits, succès oblige. La pétanque estivale également. La bonne santé financière confirme la gestion rigoureuse de ce club de 120 adhérents crée il y a 26 ans, l'équipe actuelle travaillant à sa pérennité. Les 5 sortants du CA ont été réélus à l'unanimité,les 2 personnes ayant fait acte de candidature également. Le président René Albert a souhaité se retirer après 6 ans, non sans avoir remercié tous les acteurs, dont les 14 membres du CA, qui font fonctionner le club. Election du nouveau bureau prochainement. Après le mot du maire félicitant les bénévoles faisant vivre les associations du village, tous sont allés déguster un excellent repas dans la salle



Le Service Départemental d'Incendie et de Secours est un établissement public placé sous la double tutelle du Préfet (pour l'opérationnel) et du Conseil départemental (pour la partie administrative et financière).

Les communes et les intercommunalités participent avec le département à son financement, mais le Maire reste responsable de la distribution des secours sur le territoire communal.

Essentiellement défendu par des sapeurs-pompiers volontaires, notre territoire ne peut se dispenser de l'attention des maires et élus locaux dans le développement du volontariat, seul garant de pouvoir disposer des secours au plus près de nos concitoyens.

Infrastructures :

- 1 Etat Major
- 3 Groupements territoriaux
- 31 Centres d'Incendie et de Secours

Les personnels :

- 1176 sapeurs-pompiers volontaires
- 240 sapeurs-pompiers professionnels
- 59 personnels administratifs et techniques
- 130 jeunes sapeurs-pompiers

L'activité en 2014:

20 252 Interventions

Centre de secours de Dourgne : 6 communes concernées

30 sapeurs-pompiers volontaires

Chef de centre : Capitaine Jean-Paul ESCANDE

Adjoint au chef de centre : Adjudant-chef Philippe AYRAL

Les effectifs du centre

- 1 officier : 1 capitaine
- 5 sous-officiers : 1 adjudant-chef,
1 adjudant, 3 sergents
- 21 caporaux et sapeurs
- 2 médecins et 1 infirmière

Le parc véhicules :

310 véhicules dont :

- Véhicules incendies :

31 FPT (fourgon pompe tonne)

7 CCR (camion citerne rural)

7 Eps (échelle pivotante semi-automatique)

5 CBEA (camion bras élévateur articulé)

38 Ccf (camion citerne forestier)

- Véhicules de secours :

49 Vsav (véhicule de secours et d'assistance aux victimes)

12 Vsr (véhicule de secours routier)

- 10 véhicules spéciaux : risques techno, Sd, plongeurs...

- 151 véhicules utilitaires et de transport de personnels

